

COMMUNE DE SAINT JULIEN DES LANDES
Département de la VENDEE
Conseil Municipal du jeudi 19 février 2015
Procès verbal

Nombre de conseillers :
en exercice : 15

Date de la convocation :
13 février 2015

L'an deux mille quinze, le dix neuf février le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique à 19h00 sous la présidence de M Joël BRET, Maire.

PRESENTS : BRET Joël, BRIANCEAU Joseph, PILLET Mireille, GROSSIN André, TESSIER Jean, BOURIEAU Bénédicte, MERCIER Isabelle, GROSSIN Bénédicte, GODET Jean-Philippe, PERRAUDEAU Carole, PHELIPPEAU Rémy, RAIMONDEAU Jean-Marc

EXCUSES : GUERINEAU Chantal, GROUSSIN Didier, CHAIGNE Amandine

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Marc RAIMONDEAU

A 19h05 arrivée de Jean(Philippe) GODET

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22 janvier 2015 :

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils entendent approuver le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2015.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS

Par délibération du 17 avril 2014 et conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a donné délégation au Maire pour prendre certaines décisions. M le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal.

26/01/2015	Accord cadre	Frimaudeau	Fourniture TAP	88,05 €
21/01/2015	Accord cadre	Décathlon	Equipement sportif pour l'école publique	225,55 €
26/01/2015	Accord cadre	Guy Limoges	Fourniture pour pare ballons	247,50 €
29/01/2015	Accord cadre	VM Matériaux	Fourniture / Aménagement de l'atelier municipal rue de l'Industrie	771,34 €
29/01/2015	Accord cadre	Coutaud Manutention	meuleuse	133,00 €
02/02/2015	Accord cadre	BARREAU Jérémie	Couteaux aérateur (terrain de foot)	455,04 €
02/02/2015	Accord cadre	LECLERC	Appareil photo	57,50 €
16/02/2015	Accord cadre	STAPLES	Fournitures administratives	81,75 €
16/02/2015	Accord cadre	MAXIPAP	Fournitures administratives	98,31 €

DOSSIERS POUR DELIBERATIONS

Réf. 01 – Travaux de rénovation de l'église : validation du plan de financement

La commune a débuté un programme de travaux de rénovation de l'église.

Différentes subventions ont été sollicitées afin de financer en partie ces travaux :

- le Conseil Général
- l'Etat (DETR)
- la Communauté de Communes (fonds de concours)

Il s'agit de valider le plan de financement permettant de compléter ces dossiers.

Désignation du projet :

Restauration de l'église

Descriptif du projet :

Réfection de la toiture Nord de l'église et de la toiture de la chaufferie / Remise en état des chéneaux / Restauration des vitraux

Coût du projet HT:	
Restauration des vitraux	9 994,43 €
Travaux de rénovation de la toiture	43 409,42 €
TOTAL	53 403,85 €

Date prévue du début des travaux :	2015
Date prévue de fin des travaux :	2016

Plan de financement

Subventions sollicitées :

DETR	13 350,96 €
Fonds de concours (Communauté de communes)	13 350,96 €
Conseil Général / restauration du bâtiment	8 681,88 €
Conseil Général / restauration des vitraux	4 997,22 €

Apport communal : 13 022,83 €

VOTE : Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver ce plan de financement.

Réf. 02 – Travaux de rénovation de l'église : demande d'un fonds de concours à la CCPA

Le Fonds de concours de la Communautés de communes porte sur l'ensemble des travaux réalisés et à restant à réaliser. M le Maire présente au Conseil municipal le plan de financement ci-après.

Désignation du projet :

Restauration de l'église

Descriptif du projet :

Rénovation de l'église / Restauration des vitraux

	Coût du projet HT	
1ère phase : Réalisation d'un diagnostic par un architecte du patrimoine et location de nacelle	11 397,50 €	réalisé
2de phase : Restauration partielle des cloches et remplacement de l'horloge	3 466,23 €	réalisé
3ème phase : Mise en sécurité de l'église	10 171,00 €	réalisé
Honoraire d'architecte pour le dossier de mise en sécurité	1 317,00 €	réalisé
4ème phase : Restauration des vitraux	9 994,43 €	
Travaux de rénovation de la toiture	43 409,42 €	
TOTAL	79 755,58 €	

Date prévue du début des travaux :

2015

Date prévue de fin des travaux :

2016

Plan de financement

Subventions sollicitées :

Conseil Général / restauration du bâtiment	2 450,55 €	subvention versée
DETR	13 350,96 €	pour la 4ème phase (25% des travaux)
Fonds de concours (Communauté de communes)	19 938,95 €	de la 1ère à la 4ème phase (25 %)
Conseil Général / restauration du bâtiment	8 681,88 €	pour la 4ème phase (20% des travaux de restauration du bâtiment)
Conseil Général / restauration des vitraux	4 997,22 €	pour la 4ème phase (50 % des travaux des vitraux)
TOTAL	49 419,50 €	

Apport communal :

30 336,08 €

Date prévue du début des travaux pour la 4ème phase

2015

Date prévue de fin des travaux pour la 4ème phase

2016

M le Maire propose de solliciter la Communauté de Communes sur l'ensemble des travaux présentés dans le tableau.

VOTE : Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver ce plan de financement.

Réf. 03 - Vote du budget du Clos du Bocage

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de budget du lotissement le Clos du Bocage qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	298 030,87 €	298 030,87 €
Investissement	262 530,87 €	262 530,87 €

VOTE : Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'approuver le budget du lotissement le Clos du Bocage

Réf. 04 – Vente de biens communaux

La Collectivité a sollicité l'avis des domaines afin d'obtenir un avis concernant la vente éventuelle de la grange de la Richard.

Ce bien est estimé à 45 000 € net vendeur.

VOTE : M Rémy PHELIPPEAU s'abstient

Le Conseil Municipal valide le principe de la vente de la grange de la Richard.

Réf. 05 Marché voirie CCPA

M le Maire expose au Conseil Municipal qu'un marché pour l'entretien et les réparations de la voirie communautaire, intercommunautaire et communale a été réalisé selon la procédure adaptée en application des articles 28 et 40 du Code des marchés publics.

Au vue du rapport d'analyse des offres, M le Maire propose d'attribuer le marché à la société SEDEP, Route de Saint Gilles, 85190 AIZENAY, pour une durée de 3 ans pour un montant de 120 000 €HT.

VOTE :

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

A 20h12 départ de Bénédicte BOURIEAU.

Une naissance un arbre aura lieu le 7 mars 2015.

Commission culturelle	02/02/2015
------------------------------	-------------------

	Conférence de presse : présentation du Chant'appart
Commission communication	09/02/2015 Refonte du site internet
Commission Vie scolaire	12 janvier 2015 Point sur les TAP : <ul style="list-style-type: none"> - les heures des TAP pourront évoluer à la prochaine rentrée. un travail doit être mené avec les parents, les enseignants et l'accueil de loisirs. - une participation forfaitaire sera mise en place à la prochaine rentrée - l'organisation des TAP pour la prochaine rentrée s'articulera avec le personnel de l'accueil de loisirs et les agents communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

A Saint Julien des Landes, le 24 février 2015.

**Le Maire,
Joël BRET**


